

Discours Madame Delphine LEMAIRE,
sous-préfète, directrice de cabinet
Journée mémorielle
du 22 septembre 2024 à Ginabat

Aujourd’hui, Mme ATROUS, vous avez avec votre association, souhaité organiser une journée mémorielle en l’honneur des harkis de Ginabat. C’est un honneur pour moi de représenter Monsieur le Préfet à ce moment de recueillement.

En ce jour, nous nous souvenons du destin dramatique des anciens supplétifs et de leurs familles.

Nous nous souvenons de ceux qui ont payé de leur vie leur engagement pour la France.

Nous nous souvenons des familles déchirées, abandonnées, massacrées parfois.

Nous nous souvenons du déracinement de ces milliers d’hommes, de femmes et d’enfants rapatriés à la hâte. Leur accueil n’a pas été à la hauteur des sacrifices dédiés à la France.

A la difficulté d’être relogées, s’ajoute, pour les familles, la difficulté de s’adapter à un environnement social, économique et culturel qui leur était étranger, accentué par les conditions de vie qui leur ont été imposés, en marge du reste de notre société.

Mais, en dépit de leur isolement, les harkis rapatriés comme ceux nés en France n’ont jamais renoncé à leur volonté de s’intégrer dans notre société, avec quelques aides de citoyens heureusement fraternels, même si ce ne fut pas le cas de tous.

En cette journée mémorielle, je souhaite, d’ailleurs, rendre hommage à Monsieur Christian DELSOL, cet instituteur qui a accompagné la communauté harkie, ici à Ginabat.

En 1965, le hameau forestier est créé pour accueillir 25 familles de Harkis. Affecté à l’école de Ginabat, Monsieur DELSOL a fait de l’apprentissage de la langue française ainsi que les règles de vie métropolitaine aux enfants de ces familles sa mission principale.

Sa pédagogie alliée à sa connaissance de la culture nord-africaine et à son humanisme lui ont permis d’obtenir l’écoute et l’adhésion sans réserve de ses élèves, mais aussi de leurs parents.

Même après avoir quitté l’école de Ginabat, il a conservé des relations fraternelles avec la communauté à laquelle il continue d’apporter son soutien, tant dans le domaine scolaire que dans le domaine administratif.

Peut-être, Madame ATROUS, des parents des membres de votre association ont-ils connu cet homme exceptionnel au service des autres.

Même si nous savons bien, les uns et les autres, que cette journée n'a pas la force de guérir à elle seule leurs blessures, au moins a-t-elle le mérite de rappeler le drame des harkis, qui demeure méconnu du public et d'affirmer leur appartenance pleine et entière à la nation française.

Honneurs aux Harkis et aux membres des formations supplétives qui ont combattu jusqu'au sacrifice suprême pour la France.

Que leur engagement, que leur dévouement, que leur courage restent à jamais un exemple pour chacun d'entre nous.

Vive la République !

Vive la France !